

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CE860

## AMENDEMENT

présenté par

M. Benoit, M. Alfandari, Mme Poussier-Winsback, M. Lam et M. Brard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---